

À l'usage interne de l'unité administrative

Ce formulaire doit être rempli pour toute nouvelle personne exerçant une des fonctions ci-dessous OU qui n'a pas travaillé pour le CSSDGS depuis plus d'un an OU pour qui il y a un changement au niveau des antécédents judiciaires.

Unité administrative : _____

- Employé
 Stagiaire en enseignement

Précisez le type d'activité :

- Bénévole _____
 Stagiaire non enseignant _____
 Travailleur autonome _____

Deux pièces d'identité valides (permis de conduire et carte d'assurance maladie RAMQ) doivent être soumises et vérifiées par une personne mandatée. En cas de besoin, veuillez consulter la liste des [pièces acceptées](#).

Si non complété à l'écran, veuillez remplir cette déclaration en prenant soin d'écrire lisiblement en **caractère d'imprimerie à l'encre bleue ou noire**.

Les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires prévues dans la Loi sur l'instruction publique (intégrées dans cette loi par le chapitre 16 des Lois du Québec de 2005) visent les antécédents judiciaires suivants :

- une déclaration de culpabilité pour une infraction criminelle ou pénale commise au Canada ou à l'étranger, sauf si un pardon a été obtenu pour cette infraction
- une accusation encore pendante pour une infraction criminelle ou pénale commise au Canada ou à l'étranger
- une ordonnance judiciaire qui subsiste contre une personne au Canada ou à l'étranger

Section 1 – Renseignements personnels

Nom de famille (si vous portez plus d'un nom de famille, veuillez inscrire vos noms dans leur ordre usuel)		
Prénom (1)	Prénom (2)	
Utilisez-vous ou avez-vous utilisé un autre nom que votre nom actuel, ou avez-vous changé de nom depuis votre naissance?		
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Numéro de téléphone		
Adresse actuelle (n°, rue)		Appartement
Ville	Province	Code postal
Adresse précédente (n°, rue) (si vous demeurez à l'adresse actuelle depuis moins de cinq ans)		Appartement
Ville	Province	Code postal

Section 2 – Déclarations de culpabilité

Cochez les cases appropriées dans chacune des sections qui suivent. Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez poursuivre sur une feuille distincte que vous joindrez au présent formulaire. Inscrivez votre nom dans le haut de toute feuille additionnelle.

A- Infractions criminelles

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

B- Infractions pénales

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

Section 3 – Accusations encore pendantes

A- Infractions criminelles

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

B- Infractions pénales

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

Section 4 – Ordonnances judiciaires

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

Nature de l'ordonnance	Date	Lieu du tribunal

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit :

- Que le présent formulaire de déclaration doit être transmis au centre de services scolaire ;
- Que toute personne œuvrant auprès d'élèves mineurs ou étant régulièrement en contact avec eux doit, dans les 10 jours de celui où elle est elle-même informée, déclarer au centre de services scolaire tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'elle ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires ;
- Que le titulaire d'une autorisation d'enseigner doit, dans les 10 jours de celui où il en est informé, déclarer au ministre de l'Éducation du Québec tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'il ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires ;
- Que le centre de services scolaire doit informer le ministre de l'Éducation du Québec de chacun des cas où elle ou il conclut à l'existence d'un lien entre les antécédents judiciaires d'un titulaire d'une autorisation d'enseigner et les fonctions qui lui sont confiées ou qui sont susceptibles de lui être confiées au sein du centre de services scolaire ;
- Que le centre de services scolaire peut vérifier ou faire vérifier cette déclaration, notamment par un corps de police du Québec, et, à cette fin, communiquer et recevoir tout renseignement nécessaire à la vérification de cette déclaration.

Avis

- Tout formulaire de déclaration sera considéré comme incomplet et sera retourné à l'expéditeur dans les cas suivants : formulaire non signé ou absence de réponse à une ou plusieurs questions.
- Toute fausse déclaration ou tout refus de remplir la déclaration peut entraîner le rejet d'une candidature ou des mesures administratives ou disciplinaires.
- Tous les antécédents judiciaires doivent être déclarés. Toutefois, seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis du centre de services scolaire, ont un lien avec les fonctions seront considérés.

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.

De plus, conformément à la *Loi 25 sur l'accès à l'information*, j'autorise également la Régie intermunicipale de police Roussillon à vérifier ou à utiliser les renseignements recueillis à mon sujet et à les communiquer au besoin, à toute personne, organisme public ou privé ou tout corps de police canadienne dont l'assistance peut être nécessaire pour les valider ou les compléter.

Au même titre, j'autorise toute personne, tout organisme public ou privé ou tout autre corps de police canadienne à communiquer à la Régie intermunicipale de police Roussillon tout renseignement personnel me concernant qu'ils jugeront utile de transmettre pour compléter la vérification demandée.

Signature

Date